

Construction de maisons et réalisation de jardins familiaux sur l'île de la Gonâve en Haïti

Village de Boucanlamare (11ème section Petite-Anse) sur l'île de la Gonâve



1- Page de garde

Adresse : 2, rue Alcide de Gaspéri

Association SOLEY LAKAY

Code postal : 49240

Ville : Avrillé

Région : Pays de la Loire

Tél. : 02 41 34 47 17

E-mail : soleylakay.jean@laposte.net

Site Internet : <http://www.soleylakay.org>

Rapport rédigé par : Odile JEAN, secrétaire Soley Lakay

Nom de la personne chargée du projet : Jules Bert JEAN

Fonction dans l'organisme : président

e-mail : soleylakay.jean@laposte.net

Nom du responsable local du projet : Yves St Hubert

Fonctions : chef ASEC (Assemblée Section Communale) et président de l'ASL (association locale)

Téléphone : 00 509 36 16 50 27

e-mail : asl.2007@yahoo.fr

Date de démarrage prévu : octobre 2012

Date de fin prévue : septembre 2013

Démarrage effectif du projet : 05 novembre 2012

Fin effective du projet : 25 mai 2014

Rapport final rédigé le : 12 septembre 2014

2- Synthèse générale

Le projet s'est réalisé dans un contexte local que nous connaissons bien et qui a été conforme à nos attentes tel que nous l'avions décrit dans le dossier de demande de subvention : zone rurale dont les habitants sont très pauvres avec infrastructures routières déficientes, manque d'énergie et d'eau potable, peu ou pas de ressources, conditions sanitaires insuffisantes, alimentation pauvre et chère.

Nous avons toutefois été confrontés à de nouvelles pratiques inattendues comme la demande de paiement de roches que l'on trouve partout sur les terres, la vente de biens donnés par tel ou tel organisme (voir chapitre 4).

L'extraction de sable (de mauvaise qualité) et de gravier que nous connaissions très difficile est devenue dangereuse et a plusieurs fois été remise en cause.

Le projet a donc dû être réajusté régulièrement et a évolué de sa conception à sa réalisation finale. Les changements essentiels proviennent du choix de construction parasismique et anticyclonique que vous nous avez demandé (non prévu initialement) et pour lequel vous nous avez apporté votre soutien financier et technique (architecte spécialisée de Architecture et Développement financé en totalité par FDF). Avec Silvia Gallo, l'architecte missionnée par A&D pour une durée de 4 mois, des modifications ont été faites concernant le plan de masse, le plan des maisons, la qualité des constructions et bien sûr leur coût.

Les réalisations, dont le nombre n'a pas été modifié (15), sont de qualité nettement supérieure au projet initial : maisons plus sécurisées, plus spacieuses, mieux adaptées à la vie en lotissement (ajout de jalousies, espace plus grand à l'arrière des maisons, espace collectif aménagé avec installation d'une borne-fontaine et d'un éclairage). De plus, elles sont fonctionnelles et esthétiques, dans un cadre relativement boisé. Par contre, faute d'espace, les jardins ont dû être déplacés sur une autre zone, à 10 minutes à pied.

Les ouvriers ont été formés à de bonnes pratiques de construction conformes aux normes parasismique et anticyclonique et ont pu soutenir un rythme de travail sur une longue durée, ce qui n'est pas dans leurs habitudes. Ils ont aussi eu l'opportunité et la fierté de nourrir leur famille proche et, aussi, plus éloignée.

Les bénéficiaires ne sont pas propriétaires (voir point 4 / paragraphe sur la sélection des familles). Une participation symbolique de 250 gourdes (5 € par mois) leur est demandée mensuellement pour assurer la gestion du site (paiement d'un gardien).

Le coût total du projet, d'un montant de 223 345,75 € est financé par :

- Fondation de France : 135 000 € (60,44%)
- le Conseil Régional des Pays de la Loire : 40 924 € (18,32%)
- l'Ambassade de France : 10 000 € (4,48%)
- la mairie d'Avrillé : 5 000 € (2,24%)
- la participation locale : 5 573,00 € (2,50%)
- nos fonds propres : 26 848,75 € (12,02%)

3- Rapport narratif (en encadré bleu, rappel du projet initial)

et en surligné gris, les documents joints

3.1 Evolution du contexte et des hypothèses de départ

Hypothèses de départ :

Plusieurs éléments sont fondateurs de ce projet :

-le contexte général plutôt déficient dans lequel vit la population , leurs besoins vitaux non satisfaits, le manque d'aide et plus spécialement près des personnes vivant dans des zones très isolées

-l'engagement de nos partenaires locaux dans les problèmes post-séisme ; dès le lendemain du séisme, ils ont dressé un inventaire des dégâts puis ils ont été présents avec nous dans la mise en place d'une 1^{ère} aide et enfin, ils continuent à se mobiliser pour trouver des moyens d'apporter l'aide nécessaire aux plus démunis

-la conjonction de nos compétences, des réussites des projets antérieurs et la confiance mutuelle entre notre association et nos partenaires locaux

Regrouper les maisons n'est pas dans la culture haïtienne et a été une de nos propositions ; après de nombreuses discussions avec nos partenaires locaux, il a été jugé que c'était le moyen le moins coûteux et le plus facile à organiser, surtout en ce qui concerne la réalisation des jardins familiaux et les problèmes fonciers. Pour le reste, c'est une question de bon sens et nous étions d'accord.

Le contexte et les hypothèses de départ ont été vérifiés.

Toutefois, si notre 1er partenaire (l'ASL, association locale) a été coopératif, le second (M. BRICE Lefils, coordonnateur CASEC : Conseil d'Administration de la Section Communale 11ème section Petite Anse s'est montré peu présent. Il a en effet déménagé et n'habite plus sur l'île de la Gonâve mais à Cariès, de l'autre côté d'Anse à Galets. De plus, il se déplace très souvent à Miami. Pour pallier ce manque de partenaire, nous nous sommes rapprochés de M. Yves St HUBERT, chef ASEC : Assemblée de Sections communales, habitant à proximité du village et aussi devenu président de l'ASL.

Avec les membres de l'ASL, le chef ASEC, le responsable de la Commission des bénéficiaires (M. Alexon NICOLAS), les ouvriers et plus spécialement les 2 responsables locaux du chantier (Julionair JULES pour le matériel et Lénord PIERRE pour le personnel) et la population locale les rapports furent cordiaux et constructifs. Nous devons toutefois regretter un problème de violence (verbale et physique) avec 2 personnes n'acceptant pas que l'on se serve gratuitement de roches pour faire les fondations ; cet incident a nécessité l'intervention de représentants de l'Etat et l'arrêt du chantier pendant une semaine.

3.2 Objectifs réalisés

Objectif général :

Ce projet vise à permettre à 15 familles dont leur maison a été détruite lors du séisme du 12 janvier 2010 et éloignées de toute structure d'aide de pouvoir bénéficier d'un logement et d'un jardin familial et aussi de les rapprocher d'un point d'eau potable et d'une école.

Objectifs spécifiques :

-Permettre aux bénéficiaires d'avoir un accès plus facile à l'eau potable et à l'école

-Améliorer leur sécurité alimentaire en prévoyant un jardin familial près de chaque maison

-Améliorer les conditions sanitaires en incluant une douche et des toilettes pour chaque famille

Comme cela était indiqué dans le projet initial, les maisons sont à proximité d'un point d'eau, d'une école et même d'une église. D'autres écoles et églises sont un peu plus éloignées (à environ 15 minutes de marche). En plus des 3 bornes-fontaine à proximité du village (entre 250m et 500m), une quatrième a été installée au cœur du village : tout au long de la journée, les habitants peuvent s'approvisionner en eau potable à l'une ou l'autre des bornes-fontaine en fonction de leurs horaires d'ouverture ; celle située au centre du village n'est ouverte que pendant une heure le matin

Des jardins, prévus initialement au centre du village, ont été déplacés sur un autre terrain à 10 minutes à pied. Cette modification a été nécessaire en raison du changement de plan de masse des maisons et aussi de la décision d'aménager un espace central collectif avec eau, arbres, électricité pour en faire un lieu de vie, de regroupement, d'animation (soirée dansante par exemple) et de jeux pour les enfants.

Chaque habitation dispose d'une douche et de toilettes privatisées mais extérieures : prévues initialement à l'intérieur, l'architecte a trouvé plus judicieux d'augmenter l'espace de vie de l'habitation en les plaçant à l'extérieur, ce pour lequel nous avons donné notre accord.

Les maisons construites ont été affectées en priorité à des familles isolées dont leur maison a été détruite lors du séisme du 12 janvier 2010 ; toutefois certaines n'ont pas souhaité quitter leur lieu de vie pour vivre dans un village avec des voisins très proches. D'autres familles qui n'avaient pas de logement décent ont pu intégrer ce village.

3,3 Résultats atteints

Résultat 1 (R1) : mieux-être de ces familles : logement, accès à l'eau, alimentation, santé...

Activités associées au R1 : constructions de petites maisons avec un minimum de confort : 3 chambres, une galerie extérieure (pièce où vit la famille dans la journée), une douche, des toilettes avec accès extérieur et intérieur ; maisons situées près d'une borne-fontaine ; formation au jardinage en s'inspirant des résultats de l'expérimentation menée à Platon Letan ; sensibilisation à l'importance de l'alimentation sur la santé

Résultat 2 (R2) : scolarisation des enfants à l'école primaire

Activités associées au R2 : sensibilisation à l'importance pour les enfants d'aller à l'école par rapport à leur avenir et aussi indirectement à celui de leur famille ; rencontre avec le responsable de l'école

Résultat 3 (R3) : meilleure intégration sociale de ces familles

Activités associées au R3 : pas d'activité particulière ; se joue au quotidien dans leur participation au projet comme, par exemple, la préparation des repas pour les ouvriers (les ingrédients sont inclus dans le budget du projet)

Le résultat 1 est largement atteint en ce qui concerne le logement, l'accès à l'eau et la santé.

Le logement est très nettement amélioré par rapport au projet initial. Les habitations sont :

- plus solides (normes parasismique et anticyclonique, fondations en roche de 80cm de profondeur),
- plus spacieuses (la douche et les toilettes ayant été déplacées à l'extérieur, cela a permis d'augmenter la surface de vie à l'intérieur),

-préservant plus l'intimité (la galerie a été complétée de jalousies sur les 2 parties ouvertes, ce qui permet de s'isoler mais aussi de ventiler et garder la fraîcheur ; à la demande des bénéficiaires, une parcelle de terrain plus grande a été laissée derrière chaque habitation afin d'avoir un plus grand espace de vie pour la famille, d'y installer une cuisine et de prendre sa douche tranquillement).

L'accès à l'eau est encore plus facilité que dans le projet initial puisqu'il a été possible d'installer une borne-fontaine au centre du village.

Les conditions sanitaires sont globalement identiques au projet de départ. Toutefois, les toilettes se trouvent un peu plus écartées des habitations mais elles sont regroupées et distantes du point d'eau ; elles restent toujours privatisées car chaque famille est dotée de toilettes spécifiques avec porte fermant à clé.

L'espace intérieur ayant beaucoup diminué, les jardins ont dû être déplacés sur un terrain prévu à cet effet, à 10 minutes à pied, tout proche du jardin expérimental de Platon Letan. La terre est préparée mais les familles n'ont pas encore commencé à les utiliser et le travail de sensibilisation et de formation reste à faire.

En ce qui concerne la scolarisation des enfants, les parents y sont très sensibles. Certaines familles ayant des enfants en compassion (genre de parrainage) sur un autre secteur, vivent actuellement sans leurs enfants car ils doivent terminer leur année scolaire où ils l'ont commencée. Des dossiers ont été déposés et ces enfants pourront être inscrits dans l'école proche du village à la prochaine rentrée scolaire. Ce regroupement des familles est un effet positif auquel nous n'avons pas pensé lors de l'écriture du projet.

L'intégration des familles se fait progressivement car les bénéficiaires n'ont pas tous déménagé en même temps. Certaines familles encore attendent la fin de l'année scolaire pour le faire. De plus, une personne a été engagée pour assurer la gestion du village et la bonne cohabitation.

3.4 Activités réalisées

<p><u>Action 1 (octobre 2012)</u> négociation d'un terrain et plan d'aménagement des constructions ; cette première action va se faire avec les autorités locales : Monsieur BRICE Lefils, Coordonnateur CASEC 11^{ème} section et monsieur ST HUBERT Yves, chef ASEC (Assemblée des Sections communales)</p> <p><u>Action 2 (octobre 2012)</u> sélection des familles bénéficiaires ; cette action se fera en partenariat avec les autorités locales. Pour « Soley Lakay », les familles prioritaires sont celles avec plusieurs enfants d'âge scolaire, ayant subi des dégâts importants lors du séisme, sans aucune famille vivant à l'étranger et habitant loin d'un point d'eau et d'une école</p> <p><u>Action 3 (novembre et décembre 2012 -de janvier à juillet 2013 inclus)</u> construction des maisons ; cette phase sera la plus longue car tout est à faire avec un minimum de matériel et des matériaux difficiles à acheminer. Tous les travaux seront réalisés par la population. Jules Bert JEAN, chef de projet, sera assisté d'un chef de chantier local en plus des maçons, manœuvres, charpentier et menuisier. Les maisons seront construites par groupes de 3 ou 4 maximum à la fois.</p> <p><u>Action 4 (août et septembre 2013)</u> mise en place des jardins familiaux ; l'ensemble des jardins (environ 150 m² chacun) regroupés au centre du terrain et séparés entre eux par des haies végétales sera délimité des maisons par un mur de pierres sèches. Le mur, les haies et le travail de la terre seront pris en charge par les futurs propriétaires. « Soley Lakay » se chargera d'installer le nécessaire pour l'arrosage, le compost et le rangement du petit matériel.</p> <p><u>Action 5 (septembre 2013).</u> remise des titres de propriété et installation : en fin de projet, les titres de propriété seront remis officiellement par le notaire</p>
--

La 1ère action concernant l'achat du terrain a eu lieu en juin 2012. Toutefois, ne trouvant pas les papiers assez officialisés, il nous a fallu entreprendre de nombreuses démarches et ce n'est qu'en novembre 2013, avec des frais supplémentaires, que nous avons obtenu un papier officiel digne de ce nom.

La sélection des familles bénéficiaires s'est déroulée tout au long du projet. Elle a donné lieu à plusieurs réunions sous la responsabilité de M Alexon NICOLAS. Si les critères sont restés les mêmes, les modalités d'attribution des maisons ont évolué en raison d'événements récents et de plus en plus courants dans la zone. Dans le projet initial, il était prévu que les bénéficiaires devenaient propriétaires (l'action 5 consistait à la remise des titres de propriété). Toutefois la vente de shelters (abris provisoires reçus de l'ONG World Vision par plusieurs familles) nous a interpellés ; le même phénomène se produisait aussi à Anse à Galets, ville la plus importante de l'île de la Gonâve, et de l'autre côté, sur la grande île (des maisons en dur qui avaient été données y étaient aussi vendues par les bénéficiaires). Il n'était plus possible de donner ces maisons avec le risque de voir les bénéficiaires les vendre peu de temps après et se retrouver à nouveau sans toit. Plusieurs solutions ont été envisagées : donner le titre de propriété au bout de 2 ou 3 ans, après avoir vérifié que la famille résidait bien ici de manière régulière, faire payer ces maisons un petit prix ce qui n'était pas non plus envisageable (familles démunies et inconcevable par rapport au projet initial). La solution qui a été choisie est d'héberger gratuitement les familles, ou presque, car nous avons demandé une participation symbolique de 250 gourdes par mois (environ 5€) pour pouvoir payer une personne responsable du village (aspect matériel et humain).

Les travaux ont effectivement démarré le 05 novembre 2012, après le cyclone Sandy qui est arrivé le 22 octobre et a perturbé le début du chantier. Silvia Gallo, l'architecte, a commencé par prendre connaissance des lieux et du projet. Puis, elle a fait une proposition de nouveaux plans que nous avons validée et, avec Jules Bert JEAN, chef de projet, a organisé le déroulement du chantier-école. Celui-ci a démarré le 05 novembre et s'est poursuivi jusqu'au 22 février 2013 (voir cahier de chantier phases 1 et 2). Durant cette période, les ouvriers ont reçu une formation à la fois théorique et pratique : à travers la réalisation d'une maison simple et de deux maisons double, ils ont appris les bons

dosages, les bons gestes, les bonnes techniques et le pourquoi de ces façons de faire. Cette chance a été donnée à de nombreuses personnes mais au bout d'un mois, pour rendre l'apprentissage optimum, il a fallu sélectionner ceux qui étaient les plus travailleurs et motivés ; l'un d'entre eux a d'ailleurs bénéficié d'une formation spécifique de charpentier d'une durée de 3 jours, à Jacmel, organisée et prise en charge financièrement par FDF, via Mme Louise PERRICHON. A partir de mi-décembre, les équipes de maçons, ferrailleurs et charpentiers sont devenues fixes. A ce stade, où il fallait trouver un équilibre entre l'efficacité dans la réalisation et un appui financier à un maximum de familles, seul le travail de manœuvre a permis encore une rotation, même si certains ont dû définitivement être écartés après leur avoir donné deux ou trois chances (cela fait aussi partie du processus de formation!). A la fin du chantier-école, les ouvriers qualifiés étaient pratiquement autonomes mais avaient toujours besoin d'être encadrés et c'est Jules Bert JEAN qui a rempli cette fonction. Silvia avait aussi remis à chacun 47 fiches techniques regroupées dans un manuel (voir manuel de chantier soley lakay light) et des plans correspondant à leur spécificité : maçonnerie, ferrailage, charpente, menuiserie.

Les constructions ont continué jusqu'à début août avec une interruption d'un mois et demi (du 08 avril au 23 mai 2013) en raison d'une grosse panne sur le système de distribution d'eau. A cause de cette rupture et d'une sous-évaluation du temps de travail dans le projet initial, il n'était plus possible de terminer pour septembre 2013. Toutefois Jules Bert a dû rentrer en France car son billet d'avion avait une validité d'un an et qu'il avait des engagements (sortie du livre « Le Coq de mon, père, exposition, conférence. Le chantier a été à nouveau stoppé 3 mois pour redémarrer en novembre. Fin décembre, les maisons étant construites, les enduits (intérieurs et extérieurs) et les glacis ont pu commencer, ainsi que la réalisation des douches, annexées aux habitations.

Dans la dernière semaine de janvier, les travaux pour les toilettes ont pu commencer. En raison de leur regroupement, d'un terrain de grosses roches dures et de la profondeur nécessaire des fosses (environ 2,50m), il nous a fallu faire l'achat d'un compresseur (non prévu dans le projet initial). Elles ont nécessité deux mois de travail : fondations, montage des murs, dalles, couverture, fabrication des sièges, portes et aérations.

Puis, les maisons ont été peintes (intérieur et extérieur), le sol a été aplani et drainé, les gouttières ont été installées, l'aménagement collectif extérieur a été réalisé : borne-fontaine, murets de protection des arbres servant aussi de sièges, éclairage avec panneau solaire et programmateur.

En décembre, les travaux d'aménagement des jardins ont été menés en même temps que la fin des constructions : nettoyer la terre, la clôturer d'un mur de pierres sèches, la travailler pour qu'elle soit plus facile à cultiver et prévoir un accès à l'eau. Ceux-ci ont été très importants en décembre, un peu moins en janvier et se sont prolongés jusqu'en mars de manière épisodique.

Début mai, les premières familles ont commencé à s'installer. Un contrat d'engagement du respect des règles de vie a été signé lors de la remise des clés.

3,5 Bénéficiaires

Les 15 familles retenues seront des familles vivant dans une grande pauvreté et répondant aux critères suivants :

- avoir subi des dégâts importants lors du séisme
- habiter loin des rares infrastructures routières (ce qui implique qu'il n'est pas possible d'acheminer des matériaux près de leur habitation actuelle)
- avoir des enfants d'âge scolaire
- ne pas avoir de famille vivant à l'étranger

Les différents partenaires locaux (Coordonnateur CASEC, un membre de l'ASL) et Jules Bert JEAN, personne responsable du projet et originaire de cette région seront chargés de faire ce choix bien difficile dans un contexte où toutes les familles ont des besoins vitaux non satisfaits. Suite à notre première aide apportée dans les constructions de maisons, de nombreuses demandes ont déjà été formulées (par oral ou par écrit).

Bénéficiaires directs : environ 100 (15 familles)

Bénéficiaires indirects : Difficile à évaluer ; deux groupes de personnes bénéficieront indirectement de ce projet :

- ceux qui seront employés pour la construction : manœuvres, maçons, fouilleurs de sable, charpentiers, menuisiers... et les membres de leur famille (soit environ 200 personnes)
- les proches des familles bénéficiaires qui profiteront des légumes et fruits récoltés dans les jardins.

Au cours de la réalisation, les bénéficiaires des maisons apporteront leur contribution :

préparation des repas des ouvriers (nourriture achetée par « Soley Lakay »)

acheminement de l'eau nécessaire pour la maçonnerie

pose du vernis des portes et des fenêtres (vernis et pinceau fournis)

réalisation de la peinture extérieure de leur maison (peinture, pinceau et rouleau fournis)

prise en charge des 3 portes intérieures

installation du jardin familial et plantation d'arbres (un contrat sera passé entre chaque bénéficiaire et « Soley Lakay »)

En ce qui concerne les bénéficiaires directs, 7 familles (44 personnes) habitent actuellement le village. Trois autres familles, attendant la fin de l'année scolaire en raison des enfants en compassion, doivent emménager en juillet ou août. D'autres familles, sur la liste (arrêtée par M. Alexon NICOLAS au nombre de 28), n'ont pas encore pris de décision ferme en raison du changement des conditions. Effectivement, devenir propriétaire d'une maison était beaucoup plus attrayant que de l'occuper presque gracieusement puisqu'une petite participation est demandée pour le gardien et l'entretien. Les critères de sélection, quant à eux, sont restés identiques.

L'un des membres de la commission de sélection des familles a changé : le coordonnateur CASEC n'habitait plus la zone, il a été remplacé par le chef ASEC ; M. Alexon NICOLAS, notable reconnu (se présente aux prochaines élections de CASEC) est le responsable de cette commission qui reste active.

Les bénéficiaires n'ayant pas été désignés au début du chantier, leur implication fut différente : elle s'est plutôt manifestée par les présences aux réunions, leurs questionnements sur l'aménagement extérieur (espace personnel derrière les maisons, aménagement de l'espace collectif). Il ne leur a donc pas été demandé de participer à la préparation des repas et à l'acheminement de l'eau. Par contre, une porte intérieure et la porte des douches n'ont pas été installées et restent à la charge des familles qui, pour l'instant, ont mis un rideau entre les 2 chambres et ont fait une entrée de douche avec une toile ou des feuilles de cocotier tressées ou une tôle. La cuisine, à l'extérieur, est aussi à aménager par eux. Les jardins ont été préparés mais ils sont à cultiver et à entretenir par les familles : ils disposent d'eau mais pas d'outils.

Les bénéficiaires indirects restent difficiles à évaluer mais sont certainement plus nombreux que nous avons estimé. Douze ouvriers (4 charpentiers et menuisiers, 1 ferrailleur, 7 maçons) et 5 manœuvres ont fait presque la totalité du chantier (entre 15 et 16 mois) . Entre 30 et 35 manœuvres ont été employés ou réemployés selon les besoins pour des périodes plus ou moins longues. Cela fait donc près de 50 familles (environ 250 personnes proches et 500 avec les membres plus éloignés) qui ont pu bénéficier de ce projet. Les marchandes, elles aussi, sont des bénéficiaires indirectes. C'est toute une économie locale qui s'est développée pendant la période de construction des maisons.

Les ouvriers et manœuvres ont participé au projet en donnant une journée de travail par semaine : ils étaient rémunérés 5 jours (du lundi au vendredi) et travaillaient gratuitement le samedi. C'est ce bénévolat valorisé qui est comptabilisé comme participation locale.

3,6 Analyse des conditions de mise en œuvre des actions

Moyens humains :

Sur le terrain, en Haïti

Personnel expatrié : une seule personne, le responsable du projet qui, au-delà de la bonne réalisation du projet est formateur près de la main d'œuvre locale. Il est maçon et électricien de métier et a déjà été responsable des projets antérieurs qu'il a conduits avec succès.

Personnel local :

-1 chef de chantier local pour : les commandes de matériaux, le pointage des ouvriers, le suivi au jour le jour du projet, l'organisation matérielle...Il a déjà travaillé lors de nos 1ères reconstructions et a été choisi par l'ASL.

-Le Coordonnateur du CASEC pour tous les problèmes fonciers

-54 ouvriers, ce qui s'explique de la manière suivante :

Pour la construction de chaque maison, il faut prévoir une moyenne de 2 maçons, 3 manœuvres, 1 charpentier et 1 menuisier. Comme nous envisageons construire les maisons par groupes de trois (en raison de l'organisation, de la difficulté à s'approvisionner en matériaux, surtout le sable, et du manque de main d'œuvre qualifiée), il faut alors prévoir 6 maçons et 9 manœuvres pour chaque tranche. Par contre, il n'y a qu'un charpentier et qu'un menuisier dans la zone.

A chaque tranche, on peut envisager changer les manœuvres afin de faire travailler un maximum de personnes différentes. Par contre, pour les maçons qualifiés, ce ne sera pas possible.

Ces 55 personnes seront donc, avec leur famille, des bénéficiaires indirects : salaire, formation, nourriture (repas fourni le midi)

-En plus de cela, les bénéficiaires (15), donc 3 personnes par tranche de constructions, seront mobilisées pour les tâches qui leur reviennent (conf.2.7)

Ici, en France

Grâce à l'outil Internet, le trésorier pourra assurer avec rigueur le suivi financier grâce aux relevés de factures qui lui seront envoyés régulièrement (et qu'il vérifiera par la suite). Il pourra aussi virer de l'argent sur le compte bancaire en Haïti quand cela sera nécessaire.

Un travail de suivi technique sera fait par la secrétaire à partir de compte-rendus et de photos qui lui seront aussi transmis par Internet.

En Haïti, le personnel expatrié est passé au nombre de deux pendant 4 mois, période recouvrant le chantier-école sous la responsabilité de Silvia Gallo, architecte spécialisée missionnée par A&D.

Les chefs de chantier locaux ont aussi été au nombre de deux : Julionair JULES pour tout ce qui concerne le matériel et Lénord PIERRE, responsable du personnel. Un gros travail de collaboration s'est fait entre Silvia, Jules Bert, Julionair et Lénord.

Les ouvriers ont presque toujours été au nombre de 12 ; les manœuvres ont varié en fonction des travaux à effectuer (en moyenne une petite dizaine par semaine). Il y a aussi eu 2 personnes affectées à la fabrication des parpaings : un ouvrier spécialisé (toujours le même car formé par Silvia, connaissant les consignes précises et les différents moules à utiliser) et un manœuvre.

Le coordonnateur CASEC a effectivement été présent au moment de l'achat du terrain mais par la suite c'est M. Yves St HUBERT, le chef ASEC qui a été notre interlocuteur

Cinq femmes parmi les bénéficiaires ont participé bénévolement à la peinture de quelques maisons.

En France, c'est toute une équipe (6 personnes) qui a œuvré à tenir les comptes, rédiger les compte-rendus intermédiaires, informer (financeurs, presse, adhérents, donateurs...), renseigner et aussi témoigner avec un support de photos.

Moyens matériels :

L'achat de gros matériel est nécessaire : 1 burineur et 1 groupe électrogène. Pour le reste, il faut prévoir brouettes, pelles, échelles, moules à parpaing, truelles, niveaux, fils à plomb, tamis, pinces coupantes...en plus du matériel que possède déjà l'association et qui est entreposé à Nan 27.

Pour les jardins, il faudra 200m de tuyau pour arrosage, 15 systèmes de goutte à goutte, 1 vanne, 2 raccords et quelques outils de jardinage.

L'association « Soley Lakay » a des locaux sur place et une voiture qui lui servira pour les déplacements sur l'île de la Gonâve ; par contre, les matériaux seront livrés sur place, par camion, depuis Anse à Galets.

Pour des déplacements supplémentaires sur l'autre partie d'Haïti, et principalement Port au Prince, il faut prendre bateau et taxi.

Tous les matériaux ont été achetés à Anse à Galets sur l'île de la Gonâve. Ce qui était le plus compliqué était de bien anticiper les besoins pour être certain de trouver la quantité nécessaire et aussi pour diminuer le coût du transport. Celui-ci est très cher en Haïti et encore plus sur l'île de la Gonâve où les camions sont peu nombreux et s'abîment très vite en raison du manque de routes. La gestion du sable a été très compliquée car non seulement il n'est pas de bonne qualité (doit être tamisé 2 ou 3 fois) mais il manque aussi parfois ; il est donc nécessaire de le commander à l'avancer et d'aller le vérifier avant de le faire livrer.

Les moules à parpaings (5 modèles différents : standard, ½, ¾, poteau, en U) nous ont été fournis par FDF, via M Ludovic JONARD de Architecture et Développement.

Le matériel, par contre, a été acheté à Port au Prince : brouettes, échelles, groupe électrogène... Cela nécessite alors du temps et des frais supplémentaires.

N'étant pas assez puissant pour creuser les toilettes, nous avons annulé l'achat d'un burineur pour le remplacer par un compresseur (en France) et l'acheminer. Cela nous a été possible grâce à la bonne gestion des matériaux, des coûts de transport, aux compléments de subvention (Fondation de France, Ambassade de France et Conseil Régional des Pays de la Loire) et à un apport plus important de nos fonds propres.

Les locaux de notre association sur place nous ont permis de stocker le matériel, ce qui a évité des vols possibles ; ils ont aussi permis de regrouper les commandes et donc de diminuer les frais de transport (sauf pour les sacs de ciment qui sont toujours à taux fixe à l'unité). Notre voiture a été très sollicitée, plus que nous l'avions envisagé, de sorte qu'il a fallu acheter 2 jeux de 4 pneus (en milieu de projet et en fin puisqu'ils étaient neufs au début du projet) et que les frais de gazoline, ajoutés à ceux du compresseur, ont été plus importants que dans le budget prévisionnel.

Ce projet, nous en sommes fiers ! Nous l'avons réalisé grâce à votre soutien (financier et technique) et aussi à votre confiance. C'est une très belle réussite et il est considéré comme un projet-pilote sur l'île de la Gonâve. Il fait l'objet d'un grand intérêt et de nombreuses visites:

-la DINEPA (Direction Nationale pour l'Eau Potable et l'Assainissement) est venue plusieurs fois voir l'évolution lors de visites sur nos sites de distribution en eau potable

-quelques chefs ASEC ont interrogé celui de la zone et certains se sont déplacés

- des membres de ESF (Energies Sans Frontières) et du GRET (Professionnels du développement solidaire)

-des pasteurs sont venus s'informer sur les méthodes de construction et l'un d'entre eux est en contact avec Silvia Gallo pour un projet d'école professionnelle à Anse à Galets

Les constructions sont solides, bien conçues, avec des commodités d'hygiène et esthétiques ; le cadre de vie est agréable. Les avantages tels que l'eau au centre du village, les toilettes privatisées, l'éclairage extérieur, de l'ombrage, l'aménagement de l'espace en plus de la proximité de l'école et de l'église commencent à se dire et font diminuer les réticences à la vie en lotissement.

Notre grand souhait est que les ouvriers formés à ces techniques de construction puissent trouver du travail pour pouvoir vivre de leurs compétences, ne pas les oublier et aussi les transmettre. Mais il faut aussi être réaliste : où pourront-ils trouver du travail sur l'île de la Gonâve ?

3,7 Pérennité du projet

L'association « Soley Lakay » assure une présence forte sur le terrain avec notamment le chef de projet, Jules Bert JEAN, originaire de la zone, ayant vécu longtemps en France, qui y reste 9 mois par an. Son intégrité, sa ténacité et son intégration locale favorisent grandement la réussite des projets sur le long terme. Ceci permet un accompagnement durable qui est indispensable pour bien ancrer le projet, former les populations concernées et assurer un accompagnement plusieurs années pour éviter le laxisme et des dérives.

Les toilettes sèches nécessitent une formation et un suivi pendant 2 à 3 années pour accompagner les familles dans leur bonne utilisation. Pour les jardins familiaux, il sera aussi nécessaire de former et d'accompagner les familles sur 2 à 3 années : techniques de jardinage, d'arrosage, de compostage, de mulching... L'expérimentation en cours à Platon Letan permet déjà une initiation car la population s'intéresse beaucoup à cette zone-pilote de maraîchage et à ses résultats encourageants. Nous envisageons un partenariat avec l'école afin de dispenser une formation au jardinage de groupes d'élèves. Pour les nouveaux arbres plantés (au moins 3 par famille), il faudra être très vigilants tant la pratique du charbon de bois est importante sur l'île de la Gonâve.

Humainement et techniquement, le projet est certainement un projet durable. Les maisons construites pourront être habitées au moins sur deux générations. Equipées d'une douche et de toilettes, elles seront des maisons-témoin.

D'un point de vue technique, les maisons sont en mesure de faire face à des séismes et à des cyclones. Nous sommes tout à fait confiants sur leur résistance. La qualité de vie et le confort qu'elles apportent sont aussi des atouts majeurs pour la pérennité du projet car la participation demandée n'est rien comparativement aux bénéfices retirés par les habitants. Toutefois nous devons rester vigilants à la non-détérioration par ses occupants. C'est pourquoi il est absolument indispensable d'employer un gardien pour vérifier régulièrement les installations du village et de pouvoir faire un entretien régulier.

Chaque famille bénéficiaire a signé un document (voir règles de vie) dans lequel elle s'engage par rapport au respect des arbres, des aménagements, des murs, de la propreté et aussi bien sûr par rapport au respect des voisins. A l'entrée, comme à la sortie, un état des lieux est effectué par le gardien, ce qui permet de différencier les dégradations dites normales (la vétusté) de celles anormales, dont la responsabilité revient à la famille bénéficiaire (voir état des lieux) qui doit alors réparer ou faire réparer les dégâts.

Ce projet présente un habitat regroupé, ce qui n'est pas culturel dans les campagnes d'Haïti et donc à la Gonâve. Toutefois, les bénéfices retirés sont si importants que cet état de fait ne paraît pas être un obstacle majeur. Les premières familles installées n'ont d'ailleurs pas évoqué ce problème même si l'on sait que certaines n'ont pas fait le choix de venir s'y installer à cause de cet aspect communautaire. Les habitudes culturelles évoluent et, d'ailleurs, les jeunes trouvent ce type d'habitat plus moderne ; on les entend souvent dire : « *on se retrouve au village d'en bas* ». Assez souvent, certains se regroupent le soir ou dans l'après-midi pour jouer de la guitare, discuter, écouter de la musique ou tout simplement être dans un lieu agréable, ombragé et on l'on peut s'asseoir correctement. Par deux fois, des petites fêtes y ont été organisées le soir : la 1ère a été organisée par « Soley Lakay » pour l'inauguration du village : « *Vilaj zwazo* ». Par la suite, une autre a été organisée par un petit groupe de musiciens.

D'un point de vue économique, ce projet permet de créer un petit emploi pour le gardien, ce qui n'est absolument pas négligeable dans la zone où il est implanté et où il n'y a pas de travail. Nous espérons aussi que le projet d'école professionnelle à Anse à Galets puisse se concrétiser et que les personnes chargées de recruter fassent appel à nos ouvriers qualifiés, même si Anse à Galets se situe à environ 15 km de Boucanlamare. Nous espérons aussi que les bénéficiaires saisisent l'opportunité de cultiver dans les jardins mis à leur disposition, ce qui leur permettra de récolter des légumes (moins de nourriture à acheter, nourriture plus variée et plus riche en vitamines et oligo-éléments).

En ce qui concerne la sécurité, nous n'avons aucune inquiétude !

Nous sommes très confiants et pouvons dire avec quasi-certitude que ce projet sera un projet durable ; peut-être même un modèle sur l'île de la Gonâve.

3,8 Evaluation

Un suivi du projet sera réalisé tout au long du processus. Deux cahiers de bord seront tenus par le chef de projet (sur une durée de 12 mois) et le chef de chantier (sur une durée de 10 mois), dans lesquels ils noteront les activités, difficultés, solutions trouvées... En parallèle, des courriels seront adressés au CA de « Soley Lakay ».

A mi-projet, il y aura un bilan intermédiaire avec une synthèse des courriels reçus et des notes sur les cahiers de bord.

En fin de projet (octobre 2013), un rapport technique sur l'ensemble du projet portera sur les réalisations, les difficultés rencontrées, etc. Il précisera éventuellement les écarts entre le projet initial et le projet final. C'est une évaluation interne qui sera établie avec les partenaires de terrain.

Puis, au cours du 1^{er} trimestre 2014, nous organiserons une évaluation externe. Elle consistera en une enquête de satisfaction : un questionnaire sera établi avec les partenaires de terrain portera sur les gains et les pertes (mode de vie, santé, scolarisation, confort, hygiène...). Nous ferons appel à une personne engagée dans une autre association ou une ONG basée en Haïti et impliquée dans les problèmes de développement.

Des évaluations régulières internes ont eu lieu régulièrement sur place entre le chef de projet Jules Bert JEAN, les 2 chefs de chantier locaux : Julionair JULES et Lénord PIERRE. Pendant les 4 premiers mois, Silvia GALLO, l'architecte, participait aussi à ces rencontres. En fonction de la progression du chantier, des difficultés ou problèmes rencontrés, de l'évolution générale, il y avait régulation.

Ponctuellement, à des moments cruciaux, nous vous avons tenu informés de l'état d'avancement du projet :

-début janvier 2013 pour l'augmentation des coûts évaluée par Silvia et une demande de rallonge de subvention

-début février 2013 pour un 1er bilan intermédiaire (envoi d'un CD avec diaporama, CR technique et CR financier), lors de la demande d'obtention de la 2de tranche

-début août 2013 pour vous donner des informations sur les réalisations effectives et le travail (lettre et diaporama).

Régulièrement aussi, lors des réunions de commission des bénéficiaires, M. Alexon Nicolas faisait le bilan avec les personnes présentes ; c'était aussi le lieu pour les potentiels bénéficiaires de poser des questions, soumettre des doléances, faire des propositions...

Du 29 avril au 02 mai, 2 personnes ont participé à une évaluation externe (voir Vilaj Zwazo -évaluation-) dont la conclusion est la suivante : « ***Nous avons vu une réalisation qui nous semble répondre aux besoins d'une population qui a peu de moyens. Le temps révélera les avantages et les inconvénients de la formule.*** » Elle est complétée par des vidéos d'interview (voir vidéos évaluation).

Courant 2015, nous ferons à nouveau une évaluation interne complémentaire, essentiellement près des bénéficiaires et du responsable de sélection.

4- Rapport financier

4.1 Rapport financier (voir CR financier total oct 2012 à mai 2014)

DEPENSES TOTALES DU PROJET "Maisons Jardins"						
	plan comptable	BP total	dépenses	dépenses	dépenses	total
	n°cpte		année 2012	année 2013	année 2014	
Infrastructures - investissements matériels		132 487,07 €				
achat terrain et frais notaire	211000 / 635400	3 792,64 €	3 192,64 €	1 000,00 €		4 192,64 €
matériaux et transport	215000 / 606300 / 624100	125 671,31 €	20 955,79 €	79 540,41 €	20 205,06 €	120 701,26 €
carburant	606100	1 344,85 €	420,47 €	678,18 €	709,80 €	1 808,45 €
entretien matériel, réparation	615000 / 615600	1 678,27 €	178,27 €	1 168,90 €	87,00 €	1 434,17 €
Accompagnement au Sud		15 000,00 €	7 779,82 €	7 220,18 €		
Formation dispensée par Fondation de France						
par chantier école avec A&D (15 000 €)		15 000,00 €				15 000,00 €
Mise en œuvre du projet au Sud		74 114,73 €				
Frais de personnel local : ouvriers/manceuvres	607000 / 621000	31 713,68 €	4 966,31 €	19 191,74 €	7 633,50 €	31 791,55 €
bénévolat valorisé personnel local	864000	5 513,50 €	988,50 €	3 640,20 €	944,30 €	5 573,00 €
chef de projet bénévolat valorisé	864000	21 508,00 €	4 258,00 €	11 250,00 €	7 250,00 €	22 758,00 €
Frais de transport de la structure ligérienne (pour missions)	625100	2 352,85 €	1 002,85 €	1 170,64 €	394,47 €	2 567,96 €
frais de mission (hébergement, nourriture...)	625600 / 658800	13 026,70 €	2 616,70 €	7 860,00 €	4 776,70 €	15 253,40 €
Coûts administratifs pour le porteur du projet ligérien		1 147,43 €				
Valorisation du bénévolat en France (non comptabilisé)						
Fournitures administratives (cartouches d'encre, papier...)	606400	263,30 €	1,90 €	277,51 €	71,66 €	351,07 €
Frais de préparation et de suivi du projet ici : internet	626000	807,30 €	154,40 €	623,75 €	238,87 €	1 017,02 €
assurance / taxes	616000 / 635400	76,83 €		76,83 €	554,02 €	630,85 €
Evaluation finale du projet		200,00 €				
frais liés à l'évaluation finale du projet	625100 / 606300	200,00 €			266,38 €	266,38 €
Valorisation du Projet en Pays de la Loire		- €				
organisation manifestation (non comptabilisée)						
TOTAL		222 949,23 €	46 515,65 €	133 698,34 €	43 131,76 €	223 345,75 €

Répartition financement du projet (avec chantier-école)

Fondation de France	135 000,00 €	60,44%
Conseil Régional des Pays de la Loire	40 924,00 €	18,32%
Ambassade de France	10 000,00 €	4,48%
Mairie Avrillé	5 000,00 €	2,24%
Participation locale	5 573,00 €	2,50%
Fonds propres	26 848,75 €	12,02%
TOTAL	223 345,75 €	100,00%

Répartition financement (avec chantier-école)



Etant une petite association sans salarié et ayant déjà participé à l'audit réalisé par le cabinet KPMG, nous n'avons pas utilisé le modèle de rapport financier que vous nous aviez fourni mais nous avons opté pour fournir le même document à nos 4 partenaires financiers. Pour ce faire, nous avons choisi celui du Conseil Régional des Pays de la Loire (FRASICOD) car il nous était plus facile à lire et à compléter.

4.2 Extrait du grand livre (voir Scan journal MJ)

Les 3 extraits du grand livre fournis (code analytique MJ) ne comprennent pas le chantier-école qui s'est déroulé du 23 octobre 2012 au 23 février 2013 et pour lequel nous vous avons déjà adressé les documents relatifs. L'ensemble des dépenses contenues dans ceux-ci s'élève donc à 208 345,75 € auquel il conviendra d'ajouter les 15 000 € du chantier-école dont le code analytique est AD. A ce scan journal, sont ajoutées toutes les factures scannées (voir scan factures).

4.3 Commentaires sur les principaux écarts

L'écart entre le budget prévisionnel (162 352,16 €) et la réalité des dépenses en fin de projet est de 60 993,59 €. Elle s'explique comme suit :

- chantier-école non envisagé (15 000 €)
- amélioration des constructions apportée par Silvia Gallo, l'architecte de Architecture et Développement puisque les maisons sont parasismiques et anticycloniques, ce qui n'était pas le cas dans le projet initial même si un souci important avait été apporté à ce point dès la conception du projet. (30 000 €)
- modification de l'emplacement et de l'aménagement des toilettes ayant entraîné l'achat indispensable d'un compresseur, plus de matériaux et plus de journées de travail (10 000€)
- des soucis de logistique (panne d'eau, conflit avec des agriculteurs, pénurie de matériaux et plus spécialement de sable) ayant entraîné une durée plus longue et donc des frais supplémentaires (5 000 €)
- ajout d'une borne-fontaine au centre du village (1 000 €)

5- Etat des réalisations final (voir récapitulatif financier)

PLAN DE FINANCEMENT:	Budget INITIAL (€)	Budget REVISE au 05/10/2012 (€)	Budget REVISE au 08/01/2013 (€)	Budget REVISE au 01/06/2013 (€)	Dépenses REALISEES au 30/05/2014 (€)	% REALISE
	162 352,16 €	177 352,16 €	207 949,23 €	222 949,23 €	223 345,75 €	100,00%
		(+ 15 000 chantier-école)	(+ 30 597,07 constructions + solides)	(+ 15 000 compresseur, toilettes, borne-fontain)		
FDF:	100 000,00 €	115 000,00 €	135 000,00 €	135 000,00 €	135 000,00 €	60,44%
Autres bailleurs:						
<i>Conseil Régional Pays de la Loire</i>	34 186,16 €	34 186,16 €	40 924,00 €	40 924,00 €	40 924,00 €	18,32%
<i>Mairie Avrillé (49240)</i>	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	2,24%
<i>Ambassade de France</i>				10 000,00 €	10 000,00 €	4,48%
<i>Participation locale</i>	3 360,00 €	3 360,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	5 573,00 €	2,50%
<i>Fonds propres</i>	19 806,00 €	19 806,00 €	23 025,23 €	28 025,23 €	26 848,75 €	12,02%
TOTAL:	162 352,16 €	177 352,16 €	207 949,23 €	222 949,23 €	223 345,75 €	100,00%

6- Illustrations (voir dossiers photos et vidéos-évaluation)

Toutes les photos jointes en documents annexes sont libres de droit et peuvent être utilisées par Fondation de France.

